

Le patrimoine politisé Un duel de drapeaux

Marcel Calfat

Number 22, Winter 1984

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/18869ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Calfat, M. (1984). Le patrimoine politisé : un duel de drapeaux. *Continuité*, (22), 46–47.

LE PATRIMOINE POLITISÉ UN DUEL DE DRAPEAUX

Le coup de Mingan. À la barbe des ministres québécois, le gouvernement fédéral achète à gros prix, en juin dernier, les îles Mingan de Dome Petroleum. M. Clément Richard crie au vol, ses collègues lui font écho. Ils refusent tous de collaborer à la création d'un parc national canadien. Le patrimoine sert aussi, semble-t-il, à la guerre des drapeaux.

«Toute la lutte du patrimoine est politique», soutient Paul-Louis Martin, président de la Commission des biens culturels du Québec. La décision d'aménager et de conserver émane, en effet, d'un choix social qui débouche tôt ou tard sur un débat politique. Deux exemples dans la région de Québec confirment ses dires et subissent le même sort que Mingan.

MAIZERETS ET LE PARC DE L'ARTILLERIE

À l'été 1983, le Ville de Québec perd une subvention d'un million de dollars pour la restauration du manoir Maizerets. Aucune entente n'avait pu être conclue pour contourner l'interdiction d'une aide financière directe du fédéral à une municipalité.

Dans le Vieux-Québec, les 'Nouvelles casernes' du parc de l'Artillerie et la maison Deuguise dit Flamand (1756) sur la côte du Palais, propriétés de la Corporation de l'Hôtel-Dieu de Québec, attendent depuis bon nombre d'années la restauration que voudrait bien y faire Parcs Canada. Les négociations entre le fédéral, le provincial et la Ville de Québec piétinent depuis quelque 7 ou 8 ans. Elles butent, selon certains, sur la relo-



Le manoir et la chapelle du domaine Maizerets. Une restauration qui tarde...

calisation du parc de stationnement des employés de l'hôpital qui utilisent à cette fin les 'Nouvelles casernes'. Paul Milot, agent d'information à Parcs Canada, croit plutôt que le problème réside dans «les chicanes de politiciens... Avec d'autres gouvernements, les ententes seraient peut-être plus rapides».

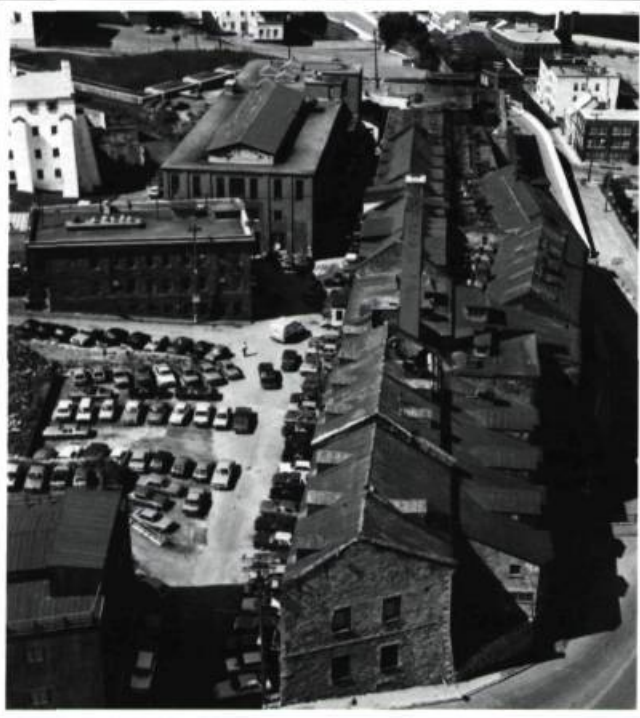
Québec et Ottawa savent toutefois agir rapidement lorsqu'ils en ressentent la nécessité! Une dizaine de jours seulement ont suffi au gouvernement fédéral pour négocier l'achat et se rendre acquéreur de l'archipel de Mingan. Les médias ont souligné la surprise causée par une telle célérité. Elle rappelle la même rapidité qu'a démontrée Québec en 1974 pour bloquer,

à quelques heures près, l'achat par Ottawa de la grande soeur de l'archipel, l'île d'Anticosti. De plus, par une curieuse coïncidence, l'achat des îles a été conclu quelques jours seulement après le décret québécois créant le parc Saguenay, un site sous juridiction provinciale qu'avait longtemps convoité le fédéral.

À la Ville de Québec, le contentieux fédéral-provincial empêche la restauration et la mise en valeur à l'Artillerie et au domaine Maizerets. En ce qui a trait au premier site, le chef de la Division du Vieux-Québec et du Patrimoine préfère concentrer les efforts sur la relocalisation du parc de stationnement. «La Ville, précise M. Bonnette, a comme mandat de préparer un

dossier d'ensemble sur le projet pour au moins trouver des éléments de solution physique, parce que le problème politique ne nous concerne pas.» Il avoue cependant que l'éventuelle résolution de cet aspect du dossier ne modifiera en rien le problème du patrimoine politisé. Cela mettra toutefois «une forte pression sur les gouvernements, dit-il, puisque tous les [autres] problèmes seront réglés».

Quant à l'offre fédérale d'un million pour la restauration de Maizerets, elle relève d'une largesse pécuniaire douteuse. C'était un appât «carrément politique, affirme catégoriquement M. Bonnette, que la Ville de Québec ne pouvait accepter...» «Un défi de politicien»,



Parcs Canada



Parcs Canada

Les «Nouvelles casernes» du parc de l'Artillerie dont l'état du toit, sérieusement endommagé près de la cheminée, souligne bien la lenteur des négociations.

La maison de Guise dit Flamand (1756-1757), côte du Palais à Québec, restera-t-elle cachée encore longtemps?

estime Paul Milot. Surtout lorsqu'une telle collaboration intergouvernementale peut déjà s'inscrire dans un cadre précis. «Ils n'avaient qu'à passer par les ententes fédérales-provinciales», renchérit Jean-Guy Tessier, directeur du Bureau régional de la mise en valeur du patrimoine au ministère des Affaires culturelles. «En fait, conclut-il, on a voulu faire dire au public que la Ville perd un million à cause du Québec.»

UN PATRIMOINE REPRÉSENTATIF?

Les cas de Mingan, de Maizerets et du parc de l'Artillerie illustrent bien le dialogue de sourds qui règne entre Québec et Ottawa. En fait, un des problèmes

du patrimoine porte sur ses qualificatifs. Québécois pour certains, canadien et *canadian* pour d'autres, le patrimoine affiche une représentativité toute relative, notamment par l'interprétation qu'en font ses dépositaires. À certaines occasions par surcroît, tel Mingan, le patrimoine arbore le drapeau du plus fort... ou du plus offrant. L'archipel, par exemple, était évalué à moins de \$2 millions, Québec offrait quelque \$2.5 millions et Ottawa emporte la palme avec le double, soit \$5 millions. Canadiens ou Québécois, tous les contribuables défraient les surenchères des gouvernements!

Pourtant, les autorités visent le même but: la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine au

bénéfice du citoyen. «La distinction fondamentale, souligne M. Martin, est que les approches sont complètement différentes.»

D'un côté, en s'appropriant les lieux convoités, Ottawa peut agir à sa guise, «en conquérant» a déjà écrit l'éditorialiste Jean-Claude Leclerc du *Devoir*. Parcs Canada paraît donc plus efficace dans sa démarche de mise en valeur. Le Québec, par contre, peut accorder un statut et une protection minimale sans toujours acheter ni exproprier un bien culturel. Cette démarche implique cependant une série de consultations à plusieurs niveaux qui butent souvent sur des petites préoccupations ministérielles. «Je constate, avoue M. Martin, que notre machine gouvernementale, quand il s'agit de déterminer le maître d'oeuvre pour une mise en valeur aussi grande [que Mingan], est absolument... complètement dépassée.» En fait, «c'est une machine éminemment trop lourde».

En la comparant à Parcs Canada, il ajoute: «Demain, il y aura un autre Mingan parce qu'à côté, il y a une structure... quasiment unitaire et quasiment centralisée, très efficace sur le plan de ses étapes à franchir, de son processus... moi, je pense qu'on ne fait pas le poids».

UNE SOLUTION?

À court et moyen termes, on peut douter que la rivalité politique s'estompera entre le fédéral et la province. Un nouvel équilibre assurerait davantage au Québec la mise en valeur des ressources patrimoniales convoitées. Ainsi, dans son rapport annuel déposé à l'automne 1983, la Commission des biens culturels, au rôle plutôt consultatif, proposait au ministre des Affaires culturelles la création d'un organisme parallèle et plus directif, à l'image de la Caisse nationale des monuments historiques de France ou du *National Trust* américain. Tous deux jouent un rôle très actif et déterminant dans la sauvegarde de leurs monuments nationaux, grâce surtout à des budgets im-

portants et à leurs pouvoirs exécutifs. Le Québec se doterait enfin d'une politique sur le patrimoine maintes fois demandée! Elle serait moins rigide que celle de Parcs Canada, faciliterait néanmoins des actions plus rapides, plus autonomes et plus efficaces, et tiendrait compte également des besoins régionaux autres que ceux du patrimoine.

À L'AUBE DE 1984...

Le patrimoine politisé relève, selon M. Martin, «de problèmes de juridiction qui se régleront de façon politique un jour... peut-être». Un optimisme timide que confirmeront les grandes fêtes patrimoniales de 1984? L'automne passé, la guerre des drapeaux semblait se perpétuer cette fois —et encore une fois!— avec la question d'une invitation à la reine d'Angleterre. D'ailleurs, lors d'un banquet tenu par son parti en novembre dernier, le maire de Québec, M. Jean Pelletier, s'inquiétait déjà de l'allure politique que prendront les événements commémoratifs: «Je serais malheureux, se lamentait-il, comme Canadien et Québécois, d'offrir le spectacle de nos luttes quotidiennes d'idéologie et de pouvoir...»

Ainsi, dans le jeu de la politique, le patrimoine et ses véritables propriétaires, les citoyens, se retrouvent souvent lésés et parfois même perdants. Pour les îles de Mingan, le fédéral n'aurait qu'à s'asseoir sur «son» patrimoine et attendre des infrastructures d'un gouvernement québécois plus conciliant. Le domaine Maizerets recevra peut-être un jour le million tant attendu. Et les immeubles délaissés du parc de l'Artillerie, sujet de négociations tripartites sempiternelles, croupiront une année de plus dans le froid hivernal. La triste situation du patrimoine politisé mérite un instant de répit et exigera peut-être une minute de silence... Pour qu'elle change, faudra-t-il mettre en berne les drapeaux?

Marcel Calfat ■